



Résiliation coach sportif sous engagement

Par Rionrion62

Bonjour,

Je viens vous voir parce que je me suis engagée pour 1 an avec un coach personnel sauf que ses services je n'aime pas du tout et en plus je compte déménager je ne pourrais plus avoir cours avec lui. Dans le contrat il n'y a rien qui stipule la résiliation mais j'ai peur que si je lui dis que je déménage il me demande de payer le reste de mon abonnement

Qu'en pensez vous ?

Par Isadore

Bonjour,

Si l'engagement est pour un an sans possibilité de résiliation anticipée, il peut en effet vous demander de lui payer la totalité de ce que vous lui devez. Essayez de trouver un arrangement.

Par Rionrion62

Pourtant le déménagement est un motif légitime ?

Par kang74

Bonjour

Il faut voir ce que votre contrat prévoit exactement en ce qui concerne les conditions de résiliation de l'abonnement .

Par Isadore

Bonjour,

Non. Seul le contrat peut prévoir qu'un changement de domicile est un motif valable de résiliation anticipée. Le professionnel n'est pas responsable de votre changement de domicile, c'est vous qui créez l'impossibilité de recourir à ses services.